Nations Unies E/C.16/2009/1

Conseil économique et social

Distr. générale
22 décembre 2008
Français
Original : anglais

Comité d'experts de l'administration publique

Huitième session
New York, 30 mars-3 avril 2009
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire et organisation des travaux

1. Élection du Bureau.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

3. Le facteur humain dans le renforcement des capacités aux fins du développement.

Documentation

Le Secrétariat présentera un document qui servira de point de départ à un débat sur « Le facteur humain dans le renforcement des capacités aux fins du développement » (E/C.16/2009/2). En fonction des paramètres définis dans ce document, le Comité déterminera quels sont les principaux obstacles au renforcement des capacités et présentera aux États Membres, au Conseil économique et social et au Secrétariat des possibilités d'action et des recommandations.

4. Recueil de la terminologie de base de la gouvernance et de l'administration publique en usage à l'ONU.

Documentation

Le Secrétariat présentera au Comité le « Glossaire en ligne de la Gouvernance et de l'administration publique » afin que celui-ci l'examine et fasse des observations sur sa structure, sa forme et le choix des termes retenus. L'élaboration d'un glossaire de l'administration publique a pour objectif d'améliorer la communication et de faciliter les échanges d'idées et de formules auxquels procèdent les États Membres dans le cadre des concertations intergouvernementales.

5. Examen du Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies.

08-66734 (F) 190109 200109

Documentation

Le Secrétariat présentera les activités proposées pour mettre en œuvre le Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies pour le prochain exercice biennal (2010-2011) (E/C.16/2009/3). Les experts examineront également les principales activités qui seront menées dans le cadre du Programme au cours de l'exercice biennal en cours (2008-2009), en vue de faire au Secrétariat des recommandations sur les moyens d'aider les États Membres à faire face aux difficultés que la mondialisation occasionne pour eux, et de les sensibiliser aux problèmes nouveaux d'administration publique.

6. La mise en œuvre des objectifs et des engagements adoptés sur le plan international en matière de santé publique à l'échelle mondiale, sous l'angle de l'administration publique.

Documentation

Le thème de l'examen ministériel annuel de 2009, qui se déroulera durant le débat de haut niveau de la session de fond du Conseil économique et social, est « Mise en œuvre des objectifs et des engagements adoptés sur le plan international en matière de santé publique à l'échelle mondiale ». Le Secrétariat présentera un document d'information sur « la prise en compte des questions sanitaires et du renforcement des capacités humaines dans l'administration publique » (E/C.16/2009/4). Le Comité examinera les synergies nécessaires à une action efficace en ce qui concerne les politiques et méthodes adoptées par les autorités publiques en faveur de la santé publique mondiale et fera des recommandations à ce sujet.

7. Projet de programme de travail et d'ordre du jour pour la neuvième session du Comité d'experts.

Le Comité d'experts examinera son programme de travail et fera des recommandations au Conseil économique et social au sujet de l'ordre du jour de sa neuvième session.